VIVE 2023

MédiaChartres vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, et espère très sincèrement, quelle nous fera oublier la précédente (...)

Toute l'équipe s'accorde une petite pause, du 31/12 au 08/01.

Retour le **09/01**, avec toujours plus de scoops, de nouvelles enquêtes et révélations,

2023 va démarrer très fort !

Bonne année à tous.



MédiaChartres.

L'HEURE DU BILAN

La fin d'année est généralement propice à la rédaction des bilans (en tout genre) et MédiaChartres ne fait pas exception à la règle.

La rédaction, constate (sur 2022) un réel engouement pour les articles, le style (différent et inhabituel), les illustrations, le ton (souvent) humoristique, les sujets abordés, l'absence de censure, etc



Et cela, n'importe ou et ... gratuitement ! Ce qui fait d'un Média presque inconnu, il y à encore un an, l'un des plus consulté sur Chartres et sa région (voir même, bien au delà), merci à tous !



- « certains« , écrivent dans des colonnes, de belles promesses de: résilience, objectivité, indépendance, refus (désormais) des pressions, de sujets, et le dicta sous toute forme ? bref, ils veulent juste (enfin) se comporter comme de vrais journalistes.
- Pouvons-nous réellement croire à autant de « bonnes résolutions » ? si, OUI … alors vite



Dans ce Monde, ou nous errons entre intolérance et désenchantement, crédulité et cynisme. Quelque chose paraît s'être détraqué dans notre capacité de conviction et même si il ne faut pas **croire** tout ce qu'on lit dans les journaux, cela ne veut pas dire qu'on ne peut jamais leur faire confiance. Pour trouver le juste milieu, il est bien de se montrer prudent tout en gardant l'esprit ouvert. … et se faire sa propre opinion.

MédiaChartres, promet de rester sur la même ligne éditoriale pertinente en 2023, avec des articles toujours plus passionnants, des sujets très HOT, des enquêtes et des révélations avec un maximum de sagacité.

Par et avec une équipe de plus en plus motivée.

2023, une année qui se profile comme riche en rebondissements et en révélations (...)



×

Sandra Michelle

JOYEUX NOËL ...



La Rédaction et toute l'équipe de MédiaChartres, vous souhaite un très beau et joyeux Noël.

En des temps difficiles, nous formulons tous le vœux, que la trêve des confiseurs, soit respectée partout dans le Monde.









LE DÉBUT DE LA FIN ?

Dans un précédent article, en date du **04/11/22, MédiaChartres** vous faisait part de ses craintes, concernant la nouvelle enseigne de la Place des Épars « **Go sport**« , nous espérons ne pas avoir trop vite et trop bien anticipé (?)

Cela pourrait laisser un gout amer, à la Ville et à beaucoup !



https://mediachartres.fr/2022/11/04/y-va-y-avoir-du-sport/

Notre confrère a publié un article, qui n'est pas vraiment rassurant (...)



« L'entreprise Go Sport saura mercredi si elle est placée en cessation de paiements«

Par Le Figaro avec AFP



https://www.lefigaro.fr/societes/l-entreprise-go-sport-saura-mercredisi-elle-est-placee-en-cessation-de-paiements-20221219

et aussi

https://www.lefigaro.fr/societes/camaieu-go-sport-les-deboires
-d-un-roi-de-l-immobilier-qui-a-mise-gros-sur-lecommerce-20221218

également

https://actu.fr/economie/l-enseigne-go-sport-devant-la-justice
-vers-une-fermeture-des-83-magasins 56075878.html

MédiaChartres souhaite, qu'a la veille des fêtes de fin d'année, le couperet ne tombera pas pour les employé-es, et qu'une solution favorable sera retenue.





Clara Hirch

D'après les sources MédiaChartres, il semble que le Tribunal, reporte sa décision au **16 Janvier** (à suivre).

https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/211222/gosport-dans-de-sales-

draps?utm_source=20221221&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTID
IENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83[QUOTIDIENNE]-20221221&M_BT=1654172231343

et

https://www.cnews.fr/france/2022-12-19/apres-camaieu-lenseigne
-go-sport-menacee-de-redressement-judiciaire-1302391





Go Sport

Chartres

« L'infatué » N° 1 d'Eure et Loir.



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

L'association Anticor 28, à accordée une récente interview à MédiaChartres, et cela valait le déplacement !

https://www.anticor.org/





Le référent pour l'**Eure et Loir**, nous à informé, être désormais lui aussi sur la liste (très longue) des **procédures** du **Maire de Chartres** (comme beaucoup et ... beaucoup d'autres) !

*La liste des plaintes !



Mais, pour certainement éviter de passer pour le « procédurier de service », il à sollicité son staff, et demandé à deux d'entre eux, (ductile à souhait) bien sur, de se « mouiller » à sa place (dans la pure tradition des barbouzes) très bien payés en fin de mois.



Trop gros « poisson », peur de l'effet boomerang et de la lassitude des Juges, adversaires de taille ?



• Il était donc justifié d'être très prudent, et de faire
 « porter le chapeau par d'autres » (sait-on-jamais) ?
 Deux plaintes, suffisamment « crédibles » selon
 l'ancien Procureur, qui a ordonné une audition, à ...
 Orléans (?)

Avec le charme des petites Villes de province, nul n'ignore les relations « cordiales « entre « certaines personnes », les liens du Maire avec d'autres, et « plus » si affinités !



Comme nous le souligne le référent **Anticor 28**, et comme par magie, **les thèmes des deux plaintes, sont identiques** (copié/collé) avec toutes deux, « **des preuves irréfutables** » (**toutes faîtes à la main) … quel talent**!



Rappel: Code pénal : articles 441-1 à 441-12 Peines pour faux et usage de faux

Et pour ce faire, la Ville dispose d'un studio TV tout neuf (ou tout est possible), les montages comme le reste (I A) !

https://www.lefigaro.fr/politique/le-maire-de-chartres-ecrit-s
on-discours-du-8-mai-avec-chatgpt-20230510

https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/chartres-tv/



Pour le référent d'Anticor, c'est une véritable satisfaction, car cela prouve que les enquêtes dérangent plus que jamais, que la peur et la pression devient intenable et que le travail du groupe local, est payant !

MédiaChartres n'a pas réussi à en savoir plus, sur la réponse (en préparation) du référent, mais à regarder de près dans les affaires passées ou en cours, cela ne laisse pas beaucoup de place aux doutes (à suivre).



*La diffamation, est un abus qui constitue une infraction prévue par la loi du 29 juillet 1881 et également par le code pénal. La diffamation se définie comme « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel il est imputé« .



dans un prochain épisode. Serge Maloude

ROCKY (suite) ...



https://www.bing.com/videos/search?&pc=MOZI&q=theme+de+Rocky&ru=%2fsearch%3fform%3dMOZSBR%26pc%3dMOZI%26q%3dtheme%2bde%2bRocky&view=detail&mmscn=vwrc&mid=8C593755FCFDF519649A8C593755FCFDF519649A&form=VDRVSR&ajaxhist=0

Ouverture d'un article en musique ? (pour une sale affaire, inadmissible ...)

Il fallait bien cela, d'après MédiaChartres, pour illustrer l'info suivante!

« Quand la bêtise humaine se distingue, aucun mot n'est assez fort pour la décrire ».

Un promoteur « hors-sol » s'arroge le titre de Shérif!





source:



La rédaction,

Le 7 décembre 2022, Quentin Guillemain, conseiller municipal écologiste (Chartres Écologiste) et coordinateur adjoint, porte-parole national du parti politique Génération Écologie, a été victime d'une agression violente à Chartres (28), sa ville de résidence. Alors qu'il se dirigeait vers le promoteur immobilier Philippe Bourguignon pour le saluer, celui-ci, dans un état second, s'est violemment attaqué à lui tout en l'injuriant. M. Bourguignon, promoteur immobilier, s'est fait connaître cet été pour avoir voulu abattre trois marronniers centenaires sauvés in extremis par une mobilisation sans précédent des chartraines et chartrains autour du collectif des 3 marronniers. Cette agression devant témoin faisait sans aucun doute suite à une réaction totalement disproportionnée et injustifiable de la mobilisation qui avait permis que la justice protège ces marronniers classés, sous astreinte de 500.000€ par arbre, et qui aujourd'hui bloquent des intérêts financiers supérieurs, pour ce promoteur, à l'intérêt de la planète. Particulièrement sous le choc, M. Guillemain a déposé plainte dans l'après-midi du 7 décembre auprès du commissariat de Chartres pour violence volontaire sur personne chargée d'une mission de service public et outrage à l'égard d'un agent chargé de service public. M. Guillemain déplore le

climat délétère et particulièrement dangereux dans la Ville de Chartres pour les élus écologistes régulièrement visés par des menaces verbales, et désormais des violences pour leurs idées et leurs actions toujours pacifiques, menées objectif d'intérêt général. Les régulièrement menaçants de certains élus de la majorité envers les conseillers écologistes lors des conseils municipaux de la ville de Chartres ou dans les tribunes des magazines de la ville apparaissent comme particulièrement irresponsables dans ce contexte violent qu'ils alimentent. Le conseiller municipal va bien malgré quelques contusions et choqué par la violence de l'événement. Il demande à ce que le conseil municipal condamne de tels actes, qu'une enquête puisse rapidement être ouverte et que l'auteur des faits soit rapidement jugé pour ses actes. « Pour l'argent, les destructeurs sont prêts à tout, y compris à recourir à la violence. Les agissements dont j'ai été victime, qui n'ont comme objectif que de nous faire taire et de nous impressionner, ne me feront reculer d'aucune façon sur mes convictions. Soyez certains que je reste déterminé à servir les Chartraines et Chartrains qui m'ont élu et à porter haut et fort les combats écologistes qui sont les miens à Chartres et ailleurs. »

MédiaChartres regarde vers les « pantouflards » et « amis (es) » qui vont ENCORE, essayer de faire classer cette plainte (comme d'autres par le passé) ! Le « relationnel » fonctionne et tourne à plein régime (CQFD).

Nous allons donc surveiller et suivre le cheminement de cette affaire, pour éviter d'aboutir à une nouvelle,





et devoir

engager, une

Joël Drouin

JUSTICIABLE (S) ?



Pas une semaine, sans que les tabloïds ne relatent de nouvelles « **affaires** » visant **Chartres** (**son Maire**) et l'**Agglo**

MédiaChartres, n'y échappe pas, contrairement aux « Médias locaux » (presse/radio) qui par peur évitent: la confrontation, la suppression de subventions, l'achat d'espaces publicitaire et la crainte d'un dépôt de plainte (le Maire, n'ayant pas encore épuisé son quota pour 2022), nous y reviendrons (ndlr).



Un article très vite supprimé ?

×

« Désolé, la page que vous cherchez n'existe pas ou n'existe
plus » !



Mais en revanche, à défaut des peut lire,

sur le site, chacun

https://intensite.net/2009/actu2022/chartres-le-maire-accuse-d
e-conflit-d-interet-porte-plainte-353799

Si difficile de renoncer à l'attrait de certains avantages (?)

Pour info:

https://www.economie.gouv.fr/entreprises/site-internet-mention
s-obligatoires

Pour le journal local, le mutisme est … total !







*photos archives

Pour d'autres (et heureusement) l'information passe avant tout.



sources:

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eu
re-et-loir/chartres/enquete-le-maire-de-chartes-signe-uncontrat-de-plus-d-un-million-d-euros-avec-la-societe-de-sonbeau-fils-2662284.html

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eu
re-et-loir/chartres/enquete-le-maire-de-chartes-signe-uncontrat-de-plus-d-un-million-d-euros-avec-la-societe-de-sonbeau-fils-2662284.html?fr=operanews

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eu
re-et-loir/chartres/info-france-3-le-maire-de-chartres-jeanpierre-gorges-vise-par-une-plainte-pour-prise-illegale-dinterets-2627904.html

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/dette-conflit-d-interets-investissement-la-chambre-regionale-des-comptes-epingle-chartres-metropole-2625536.html



https://www.bfmtv.com/politique/chartres-le-maire-vise-par-une



https://cactus.press/affaire-du-fils-cornu-montescot-en-ebulli
tion/

Diriger par la peur, l'argent et le copinage ne mène généralement pas loin (tout est question de temps).

Plus insultant pour Chartres, berceau de la résistance Française, un affront à la mémoire de Jean Moulin.



https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Moulin

Pour MédiaChartres, il ne fait plus de doute, que le compte à rebours, est enclenché!



Martine Leroy

LA VALSE DES M€

MédiaChartres revient sur l'article du Samedi 26/11/2022 en page 8, publié par le quotidien local.

« Les orientations budgétaires 2023 de Chartres Métropole, présentées et vivement débattues lors du dernier conseil communautaire«



Dans un contexte économique plus qu'incertain, **le vice Président (F.M)** en charge des finances, à tenté de justifier le passé et de rassurer pour l'avenir !

Une mission quasi-impossible, tant les incertitudes du lendemain sont aujourd'hui nombreuses. Et les rapports **2022** de la **CRC** (Chambre régionale des comptes) sur la gestion et les nombreux prévisionnels hors clous, ne lui facilite pas la tâche.

https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomerat
ion-chartres-metropole

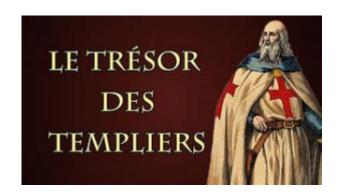
https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomerat ion-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-1

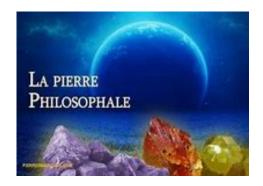
https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomerat
ion-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-2

Pourtant, les investissements de 2023 « devraient » quand même, dépasser les … 95 M€ !

Chartres Métropole, aurait retrouvé le trésor des templiers, débusqué le secret de la pierre philosophale, pactisé avec le Diable …?

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_philosophale







*

L'affirmation, que « la dette est soutenable » par F.M reste à prouver, et qui va la soutenir ? (les contribuables) déjà mis à mal, par l'augmentation du coût de la vie et une inflation galopante (globalement, + 17%) en Janvier prochain, selon les prévisions unanimes de la majorité des économistes ?



les perspective 2023 !

de dettes



Les « bons choix » (…) au mauvais moments, risquent de précipiter **Chartres et l'Agglo**, encore plus bas, sur le tableau des villes les plus endettées.

Et le risque omniprésent, de voir les taxes et impots augmentés de façon exponentielle, et de plonger d'avantage de personnes, dans la précarité.



*annexe du futur Hyper marché,du « plateau Nord »



*photos archives

<u>Le plateau Nord-Est — Chartres</u>

Site : entrée de ville au nord-est de Chartres. Surface : 250 ha, 3500 logements, 100 000 m2 d'activités et de services, 80000 m2 de surfaces commerciales et de loisirs (en phase 1). Livraisons (estimation) : 2030. Coût du projet (estimation) : 280 M€.





Qui est désormais vraiment prêt, à parier sur les résultats de la politique de Chartres Métropole

A suivre.

Sandra Michelle

POUR QUELQUES DESSERTS DE PLUS ...

Cela semble impensable et pourtant, MédiaChartres à constaté que la portion d'entrée de la rue Gabriel Péri, avait changée de coté du stationnement ?





*photos MédiaChartres

Aurait-il suffit d'une « **petite demande** » auprès de la Mairie ou de certains habitués (es) de cette célèbre « **cantine** » de

la Place des Épars à Chartres ?



Ce n'est pas la première fois, que cette portion de rue fait couler l'encre, par un récent passé, des personnes l'avaient même nommé « La rue sans loi » pour des raisons de « tolérances répétitives » concernant le stationnement.

Changer le coté du stationnement d'une rue, n'a pas d'intérêt majeur pour la survie de l'humanité, ni pour les Habitants. Sauf de répondre à une demande pressente, **pour faciliter les livraisons devant les porte du requérant**.



Définition du service public: Un service public est une activité exercée directement par l'autorité publique (État, collectivité territoriale ou locale) ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Par extension, le service public désigne aussi l'organisme qui a en charge la réalisation de ce service.

Un changement qui à un coût et sera payé par l'argent des contribuables, noyé dans la jungle des dépenses , (services publics, pour services privés), alors que certains réclament depuis des années, de repeindre le passage protégé qui conduit

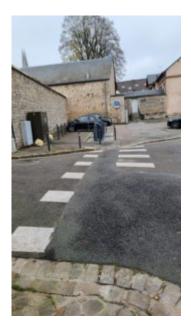
à l'école, un signalement plus visible (panneaux) et un ralentisseur (certaines rues, comme « **Varize**«) en comptent **3 sur moins de 200 mètres ...** ?











*

Il doit certainement s'agir d'une question de « priorités », mais absolument pas de logique responsable ! faut-il attendre un drame ?



MédiaChartres révèle que des « gourmands », sont capables de vendent leur âme, pour une farandole de desserts ! (et pour quoi d'autre) what else ?







Karine Relin

MERCI ...







MédiaChartres, souhaite remercier les bars et restaurants locaux, qui offrent aux clients la joie de profiter d'un programme musical » **live**« .

Exemple: Les rois mages, le Rustique, le Cléo (pour ne citer que ceux la).







^{*}photos MédiaChartres

D'autres aussi, (assidument ou ponctuellement), vers la gare, Blv Chasles, rue des Changes, Blv de la Courtille …





Certains ont malheureusement arrêtés après des soirées concerts mémorables: le Parvis, le Marceau, l'Escalier, etc



*

Des animations musicales, pour le plus grand plaisir des mélomanes et amateurs de bons moments.

L'Eure et Loir possède un véritable vivier d'artistes très talentueux, et **MédiaChartres** souhaite voir ce type d'animations se perpétuer le plus souvent et le plus longtemps possible !



Serge Maloude